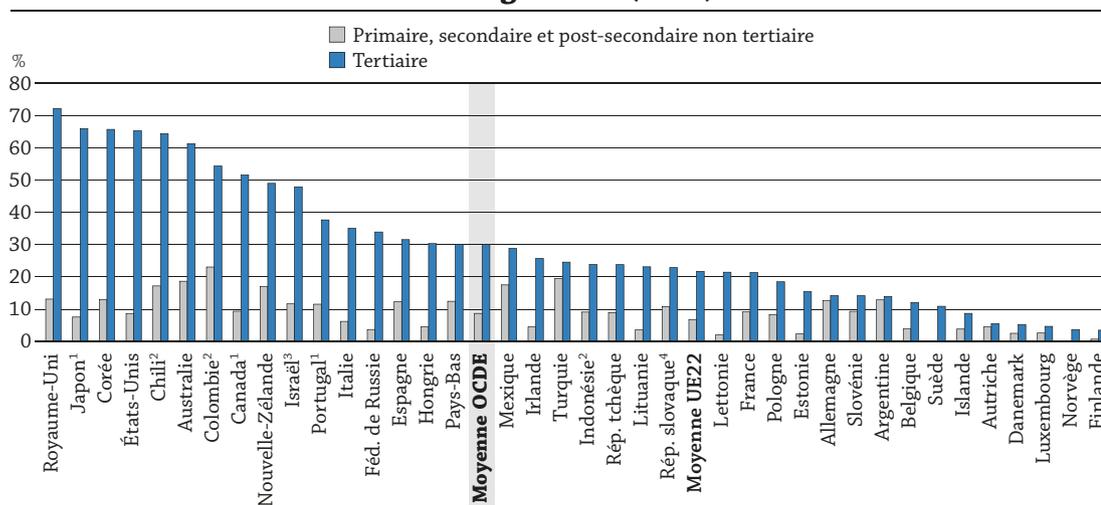


QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE LES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS AU TITRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 85 % du financement des établissements de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire proviennent directement de sources publiques.
- Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 91 % de sources publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, contre 70 % pour les établissements d'enseignement tertiaire.
- Entre 2010 et 2014, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 13 %, mais les dépenses publiques de 3 % seulement, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2014)



Lecture du graphique

Ce graphique montre la part des dépenses privées en pourcentage des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Cela comprend tous les fonds privés versés aux établissements d'enseignement, notamment les financements publics à travers les subventions aux ménages, les frais de scolarité au titre des services d'éducation ou toute autre dépense privée (au titre d'un logement, par exemple) versée à l'établissement d'enseignement.

Remarque : Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement. À l'exclusion des dépenses d'origine internationale. Les paiements de frais de scolarité acquittés par les élèves/étudiants et subventionnés par des prêts d'études sont présentés à titre de dépenses privées, et aucun ajustement n'est effectué pour prendre en compte les coûts publics en cas de remboursements non acquittés.

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.

2. Année de référence : 2015.

3. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.

4. Dépenses au titre des établissements publics pour les licences, masters et doctorats.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), tableau B3.1b. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933557907>

Contexte

Aujourd'hui, plus que jamais, face à l'accroissement sans précédent des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, la question de savoir qui, des pouvoirs publics ou des intéressés, doit soutenir les efforts que consentent les individus pour améliorer leur niveau de formation, se fait de plus en plus pressante. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse en comptant uniquement sur les deniers publics.

De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les fonds publics financent toujours une partie élevée de l'investissement dans l'éducation, mais les fonds privés prennent de plus en plus d'importance pour certains niveaux d'enseignement.

Le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire et secondaire, soit les niveaux d'enseignement relevant de la scolarité obligatoire dans la plupart des pays. Dans l'enseignement préprimaire (voir l'indicateur C2) et l'enseignement tertiaire, la clé de répartition entre fonds publics et fonds privés varie davantage entre les pays de l'OCDE, car le financement public y est rarement intégral ou quasi intégral. À ces niveaux d'enseignement, ce sont essentiellement les ménages qui constituent le financement privé, ce qui soulève la question de l'égalité d'accès à l'éducation. Le débat sur le financement de l'enseignement tertiaire est particulièrement intense. Certains craignent que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains individus d'entamer une formation tertiaire. Les uns estiment que les pouvoirs publics devraient revoir sensiblement à la hausse les aides aux étudiants, alors que les autres soutiennent les efforts consentis pour amener les entreprises privées à accroître le financement de l'enseignement tertiaire.

■ Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays, la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement est légèrement plus élevée dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le financement public du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est quant à lui inférieur à celui du premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays, sauf en Hongrie et en Pologne. La dotation privée est plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement dans tous les pays.
- Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les pouvoirs publics financent plus de 85 % des dépenses dans tous les pays, sauf en Australie (81 %), au Chili (83 %), en Colombie (77 %), au Mexique (82 %), en Nouvelle-Zélande (83 %) et en Turquie (80 %). Ils les financent en totalité en Suède. En revanche, la part du financement public varie fortement dans l'enseignement tertiaire. Elle est inférieure à moins de 40 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, mais est supérieure à 95 % en Finlande, au Luxembourg et en Norvège.
- Dans tous les pays, sauf au Canada et aux Pays-Bas, les dépenses des ménages constituent la part la plus importante du financement privé dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Dans l'enseignement tertiaire, ce sont aussi les ménages qui contribuent le plus au financement privé dans tous les pays sauf trois (la Finlande, la République tchèque et la Suède).
- Dans l'enseignement primaire, les dépenses publiques unitaires annuelles sont nettement plus élevées au titre des établissements publics (8 660 USD) qu'au titre des établissements privés (4 855 USD), en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'écart est encore plus marqué dans l'enseignement tertiaire, où elles représentent 12 656 USD au titre des établissements publics, mais 4 900 USD seulement au titre des établissements privés.

Analyse

B3

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés est substantielle dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 85 % du financement des établissements de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire proviennent directement de sources publiques (voir le tableau B3.1b).

Toutefois, dans cette moyenne globale, les parts publique et privée du financement varient fortement entre les pays. La comparaison des dépenses de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire inclus montre que la part privée représente plus de 30 % du financement en Australie, au Chili, en Colombie, en Corée et aux États-Unis. Par contraste, elle représente 5 % ou moins en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Suède (voir le tableau B3.1b).

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements, de l'enseignement primaire à l'enseignement post-secondaire non tertiaire

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part privée du financement de ces niveaux d'enseignement représente moins de 10 %, sauf en Allemagne, en Argentine, en Australie, au Chili, en Colombie, en Corée, en Espagne, en Israël, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Turquie (voir le tableau B3.1b et le graphique B3.1). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses à ces niveaux d'enseignement est en grande partie supportée par les ménages, principalement sous forme de frais de scolarité. Toutefois, aux Pays-Bas, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1 dans OCDE, 2011).

En moyenne, 93 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement primaire proviennent de sources publiques. En Finlande, en Norvège et en Suède, le financement est entièrement public à ce niveau d'enseignement. À l'inverse, le financement privé de l'enseignement primaire représente 18 % au Chili et 23 % en Colombie, soit les parts les plus élevées de tous les pays dont les données sont disponibles.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la part du financement public représente en moyenne 93 % des dépenses totales d'éducation. Dans 25 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les dépenses publiques représentent plus de 90 % des dépenses totales. Les dépenses privées représentent toutefois plus d'un cinquième des dépenses totales à ce niveau en Australie et en Colombie.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la part du financement privé représente légèrement plus en filière professionnelle (14 % des dépenses) qu'en filière générale (11 % des dépenses). En Allemagne, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas, la part privée du financement est plus élevée de 25 points de pourcentage au moins en filière professionnelle qu'en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il n'est ainsi pas surprenant de constater que les effectifs des programmes emploi-études comptent parmi les plus élevés en Allemagne (40 %) (voir l'indicateur C1). En Nouvelle-Zélande, le rôle important du financement privé est influencé par une composante professionnelle plus étendue dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire. À ces niveaux d'enseignement non obligatoires, les ménages financent une part nettement plus importante des dépenses des établissements par le biais de frais de scolarité, qui sont en majorité payés directement aux établissements, pour le compte des élèves, par des sources publiques sous forme de prêts d'études subventionnés. À l'inverse, la part publique du financement est plus élevée de 15 points de pourcentage au moins en filière professionnelle qu'en filière générale au Chili et en Turquie. Dans l'ensemble, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dépend davantage du financement privé que l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

La part du financement public diminue aussi dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire, où elle ne représente plus que 77 %, en moyenne. Contrairement aux trois niveaux d'enseignement inférieurs, l'enseignement post-secondaire non tertiaire est davantage financé par des sources privées que publiques dans deux pays (aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande).

La plupart des pays ont dépensé plus au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire en 2014 qu'en 2005 (voir le tableau B3.2a). La part moyenne du financement public de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a augmenté de 7 points de pourcentage durant les trois ans qui ont précédé la crise de 2008 (entre 2005 et 2008), et également de 7 points de pourcentage après cette crise (soit entre 2008 et 2014).

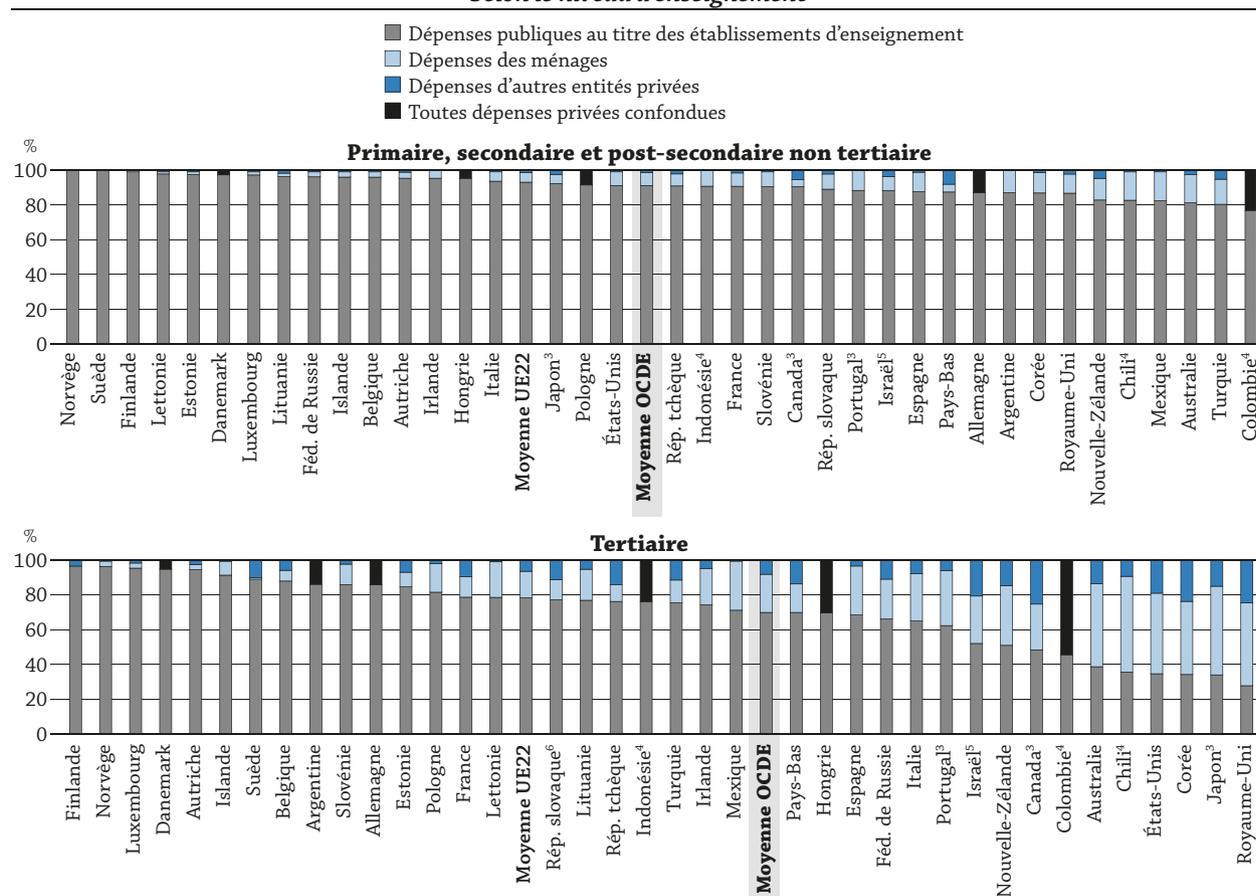
Le financement privé a augmenté dans une mesure comparable avant la crise (de 9 points de pourcentage), mais dans une mesure nettement plus forte durant les six années qui ont suivi la crise (de 14 points de pourcentage au total). Entre 2008 et 2014, les dépenses privées au titre de ces niveaux d'enseignement ont augmenté de 80 points de pourcentage en Estonie et de 108 points de pourcentage en Israël. Malgré une certaine variation des dépenses publiques et privées en valeur absolue, la part des dépenses publiques au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire n'a guère évolué dans les pays de l'OCDE, passant de 92 % à 91 % entre 2005 et 2014.

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement tertiaire

Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A7) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier, pour autant que des dispositifs soient en place pour garantir l'accès des étudiants à un financement, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire – elle représente, en moyenne, près de 30 % des dépenses totales à ce niveau d'enseignement – que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir le graphique B3.1 et le tableau B3.1b).

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques¹ et privées² au titre des établissements d'enseignement (2014)

Selon le niveau d'enseignement



1. À l'exclusion des dépenses d'origine internationale.

2. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.

4. Année de référence : 2015.

5. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.

6. Dépenses au titre des établissements publics pour les licences, masters et doctorats.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), tableau B3.1b. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

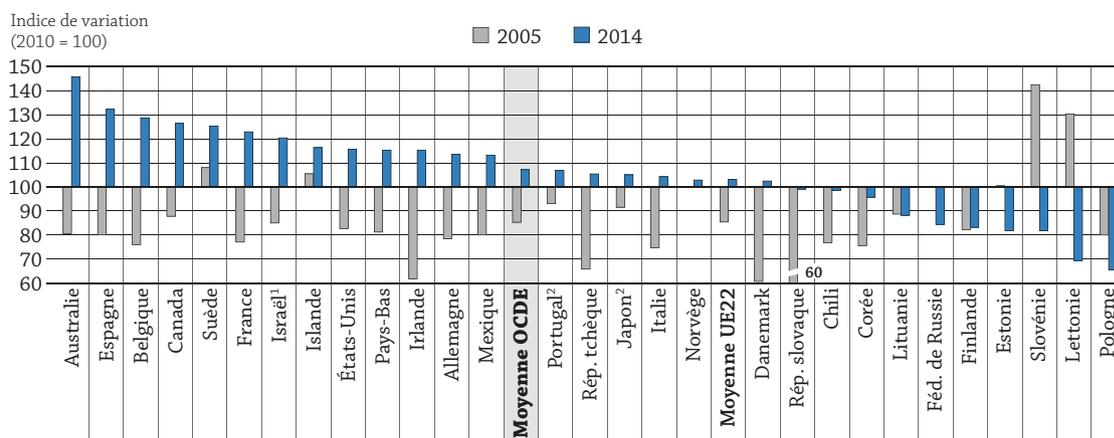
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557926>

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés tels que les prêts d'études – va de moins de 10 % en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg et en Norvège (où les frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire sont peu élevés ou négligeables), à plus de 60 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Ces pourcentages peuvent être liés au niveau des frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.1b, ainsi que l'indicateur B5). En Corée, par exemple, 80 % des étudiants fréquentent un établissement privé et plus de 42 % du budget alloué à l'éducation est financé par les frais de scolarité. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses des ménages représentent deux tiers des dépenses privées. Les dépenses des ménages constituent la partie la plus importante du financement privé dans la majorité des pays, mais pas en Finlande et en Suède, où elles sont minimales, voire nulles, et où la quasi-totalité du financement privé provient d'autres entités privées (essentiellement dans le cadre de la recherche et du développement).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant des individus que de la société. Cet accroissement est allé de pair avec une augmentation du niveau d'investissement de la part des pays, tant public que privé, et avec des variations des parts publique et privée du financement (voir le tableau B3.2b). Contrairement à ce qui s'observe dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les dépenses publiques ont augmenté davantage (de 29 points de pourcentage) que les dépenses privées (de 22 points de pourcentage) entre 2005 et 2014. En dépit de la progression plus rapide du financement public que du financement privé, le pourcentage des dépenses publiques au titre des établissements n'a augmenté que de 0.1 point de pourcentage entre 2005 et 2014. Ce pourcentage est toutefois fortement influencé par des chiffres hors normes, comme ceux du Chili, de la Lettonie et de la Turquie, où la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 50 % entre 2010 et 2014. D'importantes augmentations de la part des dépenses publiques (de 20 % ou plus) ont été observées dans certains pays, notamment en Australie, en Belgique, au Canada, en Espagne, en France, en Israël et en Suède.

Le financement public de l'enseignement tertiaire a augmenté dans la plupart des pays, mais reste inférieur au niveau record de 2008 dans certains d'entre eux. C'est le cas, par exemple, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Portugal, en République tchèque et en Slovaquie, où les dépenses publiques de 2014 sont restées inférieures à celles de 2008. Quant aux dépenses privées, celles de 2014 sont inférieures à celles de 2008 en Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, au Portugal et en Slovaquie (voir le tableau B3.2b et le graphique B3.3).

Graphique B3.3. Variation des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire
2010 = 100 (2005 et 2014)



Remarque : Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

1. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire en 2014.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), tableau B3.2b. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557945>

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

Le niveau de dépenses publiques indique, en partie, la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation (voir les indicateurs B2 et B4). La plupart des fonds publics financent naturellement les établissements publics, mais dans certains cas, une partie significative de ces fonds peut toutefois être aussi consacrée aux établissements privés (établissements privés subventionnés par l'État et établissements privés indépendants). Le tableau B3.3 (disponible en ligne) rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation. Les données portent sur les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés, exception faite des prêts d'études publics. Cet indicateur vient donc en complément des données sur les dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics (9 841 USD) sont supérieures de 48 % à celles relevées au titre des établissements privés (6 652 USD). Toutefois, les écarts varient selon les niveaux d'enseignement (voir le tableau B3.3, disponible en ligne). Les dépenses publiques par élève sont supérieures de 78 % environ au titre des établissements publics (8 660 USD) qu'au titre des établissements privés (4 855 USD) dans l'enseignement primaire, et de 46 % au titre des établissements publics (10 208 USD) qu'au titre des établissements privés (6 981 USD) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les différences de financement public entre les deux types d'établissements s'accroissent davantage dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, où les établissements publics reçoivent des fonds publics supérieurs de 50 % à ceux perçus par les établissements privés. Toutefois, c'est dans l'enseignement tertiaire que la variation est la plus marquée ; les dépenses publiques par étudiant y sont trois fois plus élevées dans les établissements publics (12 656 USD, en moyenne) que dans les établissements privés (4 900 USD).

Ces moyennes occultent de grandes différences entre les pays de l'OCDE. Dans l'enseignement primaire, les dépenses publiques par élève varient fortement au titre des établissements publics entre les pays : elles sont comprises entre 21 154 USD au Luxembourg et 2 721 USD au Mexique. Elles varient toutefois encore plus au titre des établissements privés. Dans l'enseignement primaire, les établissements privés ne sont pas subventionnés par l'État dans des pays comme l'Irlande, les Pays-Bas et la Turquie, alors que leur dotation publique par élève est supérieure à 9 500 USD au Danemark, en Finlande et en Suède. Il n'y a guère de différence entre l'enseignement primaire et le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, si ce n'est que l'écart de dotation se creuse entre les établissements publics et privés. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la dotation publique par élève est nettement plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés dans tous les pays, sauf en Finlande, en Israël, en Norvège, en Pologne et en Suède. Toutefois, les dépenses publiques unitaires les plus élevées s'observent dans l'enseignement tertiaire, où elles s'élèvent en moyenne à 10 830 USD par an dans les pays de l'OCDE. La dotation publique varie davantage entre les établissements publics et privés à ce niveau d'enseignement, où les dépenses publiques au titre des établissements privés représentent environ plus d'un tiers en moyenne de celles au titre des établissements publics. Israël et la Lettonie sont les seuls pays où la dotation publique est plus élevée dans les établissements privés.

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations à but non lucratif, notamment les organisations confessionnelles, caritatives, patronales et syndicales.

Les **établissements privés** incluent les établissements privés indépendants et les établissements privés subventionnés par l'État.

Les **dépenses privées** comprennent toutes les dépenses directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse.

Les **parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement** sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Les **dépenses publiques** se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements d'enseignement publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Méthodologie

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce,

ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans les indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La part du coût de ces services financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement sont calculées sur la base de la comptabilité de caisse et représentent en tant que telles un aperçu des dépenses effectuées lors de l'année de référence. De nombreux pays mettent en place un système de prêt/remboursement au niveau de l'enseignement tertiaire. Le paiement des prêts publics est pris en considération, mais les remboursements privés des individus ne le sont pas ; la contribution privée aux coûts de l'éducation peut donc être sous-représentée.

Source

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2014 (sauf mention contraire) et proviennent de l'exercice de l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (UOE) de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2016 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm). Les données relatives à l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, la Colombie, l'Inde et l'Indonésie proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Les données relatives aux dépenses de 2005, 2008, 2011 et 2014 proviennent d'une enquête menée en 2016-2017. Les dépenses de 2005 à 2013 ont été ajustées en fonction des méthodes et des définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2011), « Encadré B3.1. Dépenses privées au titre de la composante professionnelle des programmes de formation », dans OCDE, *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr>.

Tableaux de l'indicateur B3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560339>

Tableau B3.1a	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2014)
Tableau B3.1b	Part relative des dépenses publiques et privées (ventilées) au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2014)
Tableau B3.2a	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement et indice de variation des dépenses publiques et privées dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2005, 2008, et 2011 à 2014)
Tableau B3.2b	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation des dépenses publiques et privées (2005, 2008, et 2011 à 2014)

WEB Tableau B3.3 [Dépenses publiques annuelles au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant, selon le type d'établissement \(2014\)](#)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

Tableau B3.1a. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2014)

 Répartition des dépenses publiques¹ et privées² au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics

B3

	Primaire		Premier cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire						Post-secondaire non tertiaire		
	Dépenses publiques	Dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées	Filière générale		Filière professionnelle		Toutes filières confondues		Dépenses publiques	Dépenses privées	
					Dépenses publiques	Dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)			(7)
OCDE													
Australie	88	12	76	24	73	27	82	18	76	24	82	18	
Autriche	96	4	97	3	93	7	95	5	95	5	51	49	
Belgique	97	3	96	4	96 ^d	4 ^d	96 ^d	4 ^d	96 ^d	4 ^d	x(5, 7, 9)	x(6, 8, 10)	
Canada ³	91 ^d	9 ^d	x(1)	x(2)	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	91 ^d	9 ^d	m	m	
Chili ⁴	82	18	85	15	78	22	93	7	82	18	a	a	
République tchèque	93	7	93	7	88	12	88	12	88	12	65	35	
Danemark	98	2	94	6	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	100	0	a	a	
Estonie	97	3	98	2	97	3	99	1	98	2	98	2	
Finlande	100	0	100	0	100	0	98 ^d	2 ^d	99 ^d	1 ^d	x(7, 9)	x(8, 10)	
France	93	7	91	9	91	9	84	16	88	12	81	19	
Allemagne	98	2	97	3	96	4	61	39	76	24	51	49	
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	92	8	93	7	97	3	98	2	98	2	98	2	
Islande	99	1	99	1	89	11	89	11	89	11	89	11	
Irlande	97	3	93	7	93	7	a	a	93	7	99	1	
Israël ⁵	95	5	x(5, 7, 9)	x(6, 8, 10)	86 ^d	14 ^d	74 ^d	26 ^d	81 ^d	19 ^d	a	a	
Italie	94	6	95	5	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	92 ^d	8 ^d	100	0	
Japon	99	1	94	6	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	82 ^d	18 ^d	x(9)	x(10)	
Corée	93	7	95	5	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	74	26	a	a	
Lettonie	99	1	98	2	98	2	94	6	97	3	93	7	
Luxembourg	97	3	97	3	95	5	99	1	98	2	100	0	
Mexique	86	14	84	16	74	26	74	26	74	26	a	a	
Pays-Bas	99	1	94	6	92	8	61	39	69	31	56	44	
Nouvelle-Zélande	92	8	86	14	83	17	57	43	76	24	42	58	
Norvège	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	
Pologne ⁶	93	7	90	10	91	9	93 ^d	7 ^d	92 ^d	8 ^d	50	50	
Portugal	88	12	93	7	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	85 ^d	15 ^d	x(9)	x(10)	
République slovaque	89	11	90	10	84	16	91	9	89	11	91	9	
Slovénie	91	9	91	9	88	12	90	10	90	10	a	a	
Espagne	84	16	91	9	87	13	95 ^d	5 ^d	90 ^d	10 ^d	x(7, 9)	x(8, 10)	
Suède	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	100	0	
Suisse	m	m	m	m	m	m	55 ^d	45 ^d	m	m	x(7)	x(8)	
Turquie	85	15	82	18	61	39	86	14	74	26	a	a	
Royaume-Uni	90	10	87	13	81	19	88	12	83	17	a	a	
États-Unis	93	7	92	8	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	91	9	77	83	
Moyenne OCDE	93	7	93	7	89	11	86	14	88	12	77	23	
Moyenne UE22	94	6	94	6	93	7	90	10	91	9	81	19	
Partenaires													
Argentine	85	15	89	11	88	12	a	a	88	12	a	a	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Colombie ⁴	77	23	78	22	x(9)	x(10)	x(9)	x(10)	74	26	x(9)	x(10)	
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	a	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie ⁴	97	3	92	8	74	26	75	25	74	26	a	a	
Lituanie	97	3	97	3	97	3	94	6	96	4	94	6	
Fédération de Russie	x(5, 7, 9)	x(6, 8, 10)	x(5, 7, 9)	x(6, 8, 10)	97 ^d	3 ^d	92 ^d	8 ^d	96 ^d	4 ^d	x(5, 7, 9)	x(6, 8, 10)	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : Les données sur les dépenses privées incluent les prêts au titre du financement des frais de scolarité. Les remboursements privés des individus ne sont pas pris en considération, la contribution privée aux coûts de l'éducation peut donc être sous-représentée. Voir les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>. Base de données de Regards sur l'éducation.

1. À l'exclusion des dépenses d'origine internationale.

2. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

3. Le primaire inclut des données du préprimaire et du premier cycle du secondaire.

4. Année de référence : 2015.

5. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.

6. La filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire inclut des données de la filière professionnelle du premier cycle du secondaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560244>

Tableau B3.1b. Part relative des dépenses publiques et privées (ventilées) au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2014)
Répartition des dépenses publiques¹ et privées² (ventilées) au titre des établissements d'enseignement après transferts de fonds publics

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Dépenses publiques	Tertiaire			Dépenses publiques	Du primaire au tertiaire				
	Dépenses privées					Dépenses privées				Dépenses privées				
	Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Toutes dépenses privées confondues		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Toutes dépenses privées confondues		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Toutes dépenses privées confondues		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)			
OCDE														
Australie	81	16	3	19	39	48	14	61	68	26	6	32		
Autriche	95	3	1	5	94	3	3	6	95	3	2	5		
Belgique	96	4	0	4	88	6	6	12	94	4	2	6		
Canada ³	91	4	5	9	48	26	25	52	73	13	14	27		
Chili ⁴	83	17	0	17	36	55	9	64	64	32	4	36		
République tchèque	91	7	2	9	76	10	14	24	87	8	5	13		
Danemark	97	x(4)	x(4)	3	95	x(8)	x(8)	5	97	x(12)	x(12)	3		
Estonie	98	2	1	2	85	8	7	15	93	4	3	7		
Finlande	99	1	0	1	96	0	4	4	98	1	1	2		
France	91	8	1	9	79	12	10	21	87	9	4	13		
Allemagne	87	x(4)	x(4)	13	86	x(8)	x(8)	14	87	x(12)	x(12)	13		
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Hongrie	95	x(4)	x(4)	5	70	x(8)	x(8)	30	89	x(12)	x(12)	11		
Islande	96	4	0	4	91	8	1	9	95	5	0	5		
Irlande	95	5	a	5	74	21	5	26	91	8	1	9		
Israël ⁵	88	8	4	12	52	27	21	48	79	13	8	21		
Italie	94	6	0	6	65	27	8	35	87	11	2	13		
Japon ³	92	5	2	8	34	51	15	66	72	21	7	28		
Corée	87	12	1	13	34	42	24	66	68	23	9	32		
Lettonie	98	2	0	2	79	20	1	21	92	7	0	8		
Luxembourg	97	2	0	3	95	3	2	5	97	2	0	3		
Mexique	82	17	0	18	71	29	0	29	79	20	0	21		
Pays-Bas	88	5	8	12	70	16	14	30	82	8	10	18		
Nouvelle-Zélande	83	12	5	17	51	34	15	49	74	19	7	26		
Norvège	100	0	0	0	96	3	0	4	99	1	0	1		
Pologne	92	x(4)	x(4)	8	81	16	2	19	89	x(12)	x(12)	11		
Portugal ³	88	12	0	12	62	31	6	38	82	16	1	18		
République slovaque ⁶	89	9	2	11	77	12	11	23	86	10	5	14		
Slovénie	91	9	0	9	86	12	2	14	90	10	1	10		
Espagne	88	11	1	12	68	28	3	32	82	16	2	18		
Suède	100	0	0	0	89	1	10	11	97	0	3	3		
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie	80	14	5	20	75	13	12	25	79	14	7	21		
Royaume-Uni	87	11	2	13	28	48	25	72	71	21	8	29		
États-Unis	91	9	0	9	35	46	19	65	67	25	8	33		
Moyenne OCDE	91	7	2	9	70	22	10	30	85	12	4	15		
Moyenne UE22	93	6	1	7	78	15	7	22	89	8	3	11		
Partenaires														
Argentine	87	13	0	13	86	x(8)	x(8)	14	87	x(12)	x(12)	13		
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Colombie ⁴	77	x(4)	x(4)	23	46	x(8)	x(8)	54	68	x(12)	x(12)	32		
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Indonésie ⁴	91	9	0	9	76	x(12)	x(12)	24	88	x(12)	x(12)	12		
Lituanie	96	2	2	4	77	18	5	23	89	8	3	11		
Fédération de Russie	96	3	1	4	66	23	11	34	85	10	5	15		
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : Les données sur les dépenses privées incluent les prêts au titre du financement des frais de scolarité. Les remboursements privés des individus ne sont pas pris en considération, la contribution privée aux coûts de l'éducation peut donc être sous-représentée. Les données sur les dépenses publiques présentées ici excluent les programmes non classifiés. Voir les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>. Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. À l'exclusion des dépenses d'origine internationale.
2. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.
4. Année de référence : 2015.
5. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.
6. Dépenses au titre des établissements publics pour les licences, masters et doctorats.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560263>

Tableau B3.2a. Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement et indice de variation des dépenses publiques et privées dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2005, 2008, et 2011 à 2014)

 Indice de variation des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement après transferts de fonds publics et privés¹, par année

B3

	Part des dépenses publiques ² au titre des établissements d'enseignement (%)						Indice de variation, entre 2005 et 2014, des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2010 = 100, prix constants)											
							Dépenses publiques						Dépenses privées					
	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2005	2008	2011	2012	2013	2014
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE																		
Australie	84	83	84	82	82	81	74	80	97	95	96	98	81	94	105	113	117	124
Autriche	m	m	m	96	96	95	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	95	95	96	96	96	96	88	100	101	103	104	105	113	121	95	95	95	101
Canada	90	89	90	92	91	91	83	91	97	101	101	102	81	97	97	77	91	92
Chili	69	77	79	78	78	79	78	100	105	123	115	110	125	107	102	122	116	106
République tchèque	90	90	91	91	91	91	90	96	103	103	100	101	100	100	101	101	102	99
Danemark	98	98	97	97	97	97	93	91	92	101	100	107	80	90	108	120	123	114
Estonie	99	99	99	99	98	98	92	114	93	94	94	93	78	92	81	67	131	172
Finlande	99	99	99	99	99	99	90	96	101	101	100	99	96	121	94	95	90	92
France	91	91	91	91	91	91	95	99	98	98	98	99	94	98	101	102	105	105
Allemagne	86	86	87	87	87	87	92	93	100	98	97	98	102	103	99	103	100	97
Grèce	93	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	95	m	m	94	92	95	119	113	94	89	86	105	m	m	m	m	m	m
Islande	96	96	96	96	96	96	107	115	103	102	105	110	107	110	101	106	111	112
Irlande	97	98	96	96	95	95	72	93	96	95	89	89	55	52	99	101	99	100
Israël ³	94	93	89	90	90	88	78	93	108	114	118	120	57	84	153	148	152	192
Italie	96	97	96	95	96	94	102	107	95	91	91	88	113	92	108	123	111	168
Japon	90	90	93	93	93	92	93	95	100	102	100	102	136	141	101	104	106	112
Corée	77	78	83	86	86	87	68	79	106	112	111	111	84	93	90	74	72	69
Lettonie	97	98	97	98	98	98	99	131	97	94	106	115	115	102	86	75	77	82
Luxembourg	m	m	98	98	97	97	95	m	95	92	84	93	m	104	90	99	121	118
Mexique	83	83	83	83	83	82	90	93	104	107	110	112	89	92	105	106	111	114
Pays-Bas	87	87	87	87	87	88	88	92	99	99	100	98	86	95	101	101	95	92
Nouvelle-Zélande	m	m	m	83	83	83	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	100	100	100	100	100	100	91	89	95	95	99	100	a	a	a	a	a	a
Pologne ⁴	98	94	94	92	92	92	86	95	99	99	99	101	24	93	97	129	128	139
Portugal	m	m	m	85	88	88	93	89	94	89	94	90	m	m	m	m	m	m
République slovaque	86	85	89	88	89	89	72	82	94	93	97	102	85	107	89	92	92	91
Slovénie	92	92	91	91	91	91	98	101	98	94	92	91	91	97	100	98	98	99
Espagne	93	93	91	89	88	88	85	98	97	90	86	86	67	81	106	129	134	135
Suède	100	100	100	100	100	100	98	101	100	101	102	104	a	a	a	a	a	a
Suisse	m	m	m	m	m	m	92	94	102	104	106	107	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	84	82	83	80	69	84	118	130	141	147	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	m	m	86	84	84	87	96	90	111	112	124	132	m	m	m	m	m	m
États-Unis	92	92	91	91	91	91	91	101	97	95	95	96	98	109	110	111	109	110
Moyenne OCDE	92	92	92	91	91	91	89	97	100	100	101	103	90	99	101	104	107	113
Moyenne UE22	94	94	94	93	93	93	92	99	98	97	97	100	87	97	97	102	106	113
Partenaires																		
Argentine	m	m	m	92	87	87	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	61	88	104	105	108	106	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	78	77	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	85	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	91	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	m	m	97	97	97	96	m	m	m	m	m	m	m	m	117	116	135	139
Fédération de Russie	m	97	96	97	96	96	79	105	103	119	123	117	m	109	139	129	144	143
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

 Remarque : Voir les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. À l'exclusion des dépenses d'origine internationale.

2. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

3. Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.

4. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.

 Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560282>

Tableau B3.2b. Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation des dépenses publiques et privées (2005, 2008, et 2011 à 2014)

Indice de variation des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement après transferts de fonds publics et privés¹, par année

	Part des dépenses publiques ² au titre des établissements d'enseignement (%)						Indice de variation, entre 2005 et 2014, des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2010 = 100, prix constants)											
							Dépenses publiques						Dépenses privées					
	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2005	2008	2011	2012	2013	2014
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE																		
Australie	45	45	46	45	42	39	77	85	100	101	103	106	81	91	104	108	121	146
Autriche	m	m	m	95	95	94	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	91	90	90	90	89	88	85	93	101	102	106	107	76	92	100	104	110	129
Canada	55	63	57	52	50	48	80	97	97	91	89	88	88	77	97	111	122	126
Chili	15	14	22	24	35	38	46	48	104	124	178	194	77	87	112	119	103	99
République tchèque	81	79	81	79	77	76	76	97	124	111	97	91	66	96	108	108	108	105
Danemark	97	96	95	m	94	95	94	93	102	88	94	97	61	82	112	m	114	103
Estonie	70	79	80	78	82	85	76	102	118	100	136	146	100	84	88	85	94	82
Finlande	96	95	96	96	96	96	86	92	104	102	99	97	82	105	105	96	95	83
France	84	82	81	80	79	79	87	95	99	98	99	100	77	97	107	112	120	123
Allemagne	87	87	87	86	86	86	81	92	105	105	105	108	79	91	103	110	112	114
Grèce	97	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ³	78	m	m	54	63	70	104	110	117	82	97	85	m	m	m	m	m	m
Islande	91	92	91	92	91	91	98	115	97	111	114	118	105	101	104	103	113	116
Irlande	84	83	80	84	78	74	75	97	93	97	79	77	62	89	98	82	98	115
Israël ⁴	53	51	49	57	53	52	81	87	100	106	112	111	85	98	124	94	120	120
Italie	73	71	66	66	67	65	98	106	99	94	96	93	75	92	104	101	97	104
Japon ³	34	33	34	34	35	34	89	96	104	103	109	104	92	101	104	104	105	105
Corée	24	22	27	29	33	34	64	75	104	111	124	132	76	99	105	100	97	96
Lettonie	56	65	63	64	68	79	109	149	130	128	136	168	130	123	117	110	98	69
Luxembourg	m	m	m	95	98	95	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	69	70	67	70	68	71	77	89	93	105	98	121	80	88	106	106	109	113
Pays-Bas	73	71	71	71	70	70	86	91	102	103	103	105	81	93	107	109	111	115
Nouvelle-Zélande	m	m	m	52	52	51	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	m	97	96	96	96	96	98	91	97	98	102	111	m	70	99	94	101	103
Pologne	74	71	76	78	80	81	91	80	99	103	114	115	80	80	81	75	69	66
Portugal ³	68	62	69	54	58	62	89	86	92	69	76	80	93	117	94	130	121	107
République slovaque	77	73	77	74	76	77	86	98	121	125	136	142	60	86	86	105	104	99
Slovenie	77	84	85	86	87	86	84	96	101	97	92	90	142	102	97	86	75	82
Espagne	78	79	77	73	69	68	79	95	97	85	81	80	80	91	101	113	129	132
Suède	88	89	90	89	90	89	84	88	101	102	104	106	108	105	114	119	117	125
Suisse	m	m	m	m	m	m	98	89	105	109	111	118	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	81	75	76	75	70	80	195	201	215	230	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	28	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	42	41	39	38	36	35	90	99	101	101	94	92	83	94	105	110	109	116
Moyenne OCDE	70	70	70	70	71	70	85	94	107	105	110	114	85	94	103	104	106	107
Moyenne UE22	80	80	80	78	80	78	87	98	106	99	103	105	85	96	101	103	104	103
Partenaires																		
Argentine	m	m	m	m	93	86	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	70	83	113	107	110	107	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	43	50	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	59	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	71	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	64	68	74	75	75	77	74	94	128	129	128	134	89	97	99	95	92	88
Fédération de Russie	m	64	63	64	65	66	69	102	94	97	102	100	m	93	92	92	91	85
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Voir les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>. Base de données de *Regards sur l'éducation*.

- À l'exclusion des dépenses d'origine internationale.
 - Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
 - Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.
 - Les dépenses privées au titre des établissements privés subventionnés par l'État sont incluses au titre des établissements publics.
- Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560301>



Extrait de :
Education at a Glance 2017
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Indicateur B3 Quelle est la répartition entre les investissements publics et privés au titre des établissements d'enseignement ? », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.